

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-9051 / 100457
SCHOTT Suisse S.A., 1401 Yverdon
polissage / doucissage, usinage I et II, saphir, maintenance
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
15 H, 1 F
20.02.2005–19.02.2008 (Modification)
- 06-9071 / 100668
B. Braun Medical SA, 1023 Crissier
ligne PF (Perfusion Flacons)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
9 H
10.12.2006–09.12.2009 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (Art. 17 LTr)

- 06-8240 / 100294
Maillefer Instruments Manufacturing Sàrl, 1338 Ballaigues
ateliers de production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
180 H, 42 F
17.07.2005–16.07.2008 (Renouvellement/modification)
- 06-9042 / 101267
Werthanor SA, 2400 Le Locle
usinage, tournage, fraisage, décolletage et soudage TIC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
33 H
01.01.2006–31.12.2008 (Modification)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

- 06-8389 / 100862
Huntsman Advanced Materials (Switzerland) Sàrl, 1870 Monthey
bâtiments 281, 315, 343, 366, 379 et 443
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
60 H
02.04.2006–01.04.2009 (Renouvellement/modification)

- 06-9052 / 100043
ILFORD Imaging Switzerland GmbH, 1723 Marly
confection des papiers photographiques
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
75 H, 30 F
02.04.2006–01.04.2009 (Modification)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 06-9070 / 101339
Petroplus Refining Cressier SA, 2088 Cressier NE
laboratoire de contrôle
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
5 H
12.11.2006–11.11.2009 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 06-8390 / 100862
Huntsman Advanced Materials (Switzerland) Sàrl, 1870 Monthey
bâtiments 281, 343, 366 et 443
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
45 H
02.04.2006–01.04.2009 (Renouvellement/modification)

Permis de travail en continu atypique (sans alternance) (Art. 24 LTr, art. 39 OLT1)

- 06-8238 / 100294
Maillefer Instruments Manufacturing Sàrl, 1338 Ballaigues
ateliers de production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
190 H, 52 F
17.07.2005–16.07.2008 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-8950 / 101393
Parker Lucifer SA, 1227 Carouge GE
production: secteur «soudage parties supérieures»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
5 H, 1 F
01.11.2006–31.10.2009 (Nouveau permis)
- 06-8953 / 101181
Bourquin SA, 2108 Couvet
étampage – collage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
44 H
15.10.2006–14.10.2009 (Renouvellement/modification)
- 06-8980 / 100443
MECALP TECHNOLOGY SA, 1260 Nyon
atelier de décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H
13.10.2006–12.10.2009 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (Art. 17 LTr)

- 06-8920 / 109806
Vaucher Manufacture Fleurier SA, 2114 Fleurier
usinage CNC, galvanoplastie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
11 H, 3 F
28.08.2004–27.07.2007 (Modification)
- 06-8946 / 108984
Planzer Transports SA, 1131 Tolochenaz
chauffeurs véhicules légers, personnel des quais
besoins spéciaux de consommation
12 H
05.11.2006–04.11.2009 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour)
et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)**

– 06-8968 / 101104

Comadur SA, 2400 Le Locle

«usinage-polissage-lavage», pressage, injection, plasma, traitement thermique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

36 H, 20 F

28.05.2006–27.05.2009 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

14 novembre 2006

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2006
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	45
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	14.11.2006
Date	
Data	
Seite	8470-8473
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 081

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.